

Économies pour les conseils scolaires de l'Ontario

L'examen des tarifs d'Enbridge Gas se poursuit, mais lentement. Dans l'autre dossier important, celui de Toronto Hydro, des étapes critiques ont été franchies, mais leurs résultats restent confidentiels jusqu'à ce qu'ils soient présentés à la Commission de l'énergie. Par ailleurs, deux autres affaires impliquant des ajustements de tarifs à mi-parcours ont permis de réaliser pour les écoles des économies totalisant environ 730 000 \$.

Au cours des troisième et quatrième trimestres, nos efforts porteront en priorité sur la conclusion du dossier de Toronto Hydro, les problèmes persistants dans le dossier d'Enbridge, l'examen crucial des règles relatives au coût du capital et le nouveau plan de conservation d'Enbridge, dont le budget prévu s'établit actuellement à environ 2,5 milliards de dollars sur cinq ans.

AFFAIRES COURANTES - GAZ NATUREL

Enbridge Gas - Tarifs de distribution - 2024-2028.

Dans un rapport antérieur, nous avons évalué de manière préliminaire à 11,8 millions de dollars (M\$) les économies que nous avons obtenues pour les conseils scolaires à la suite de la décision que la Commission de l'énergie a rendue dans cette affaire en décembre 2023. Nous espérons toujours fournir une estimation plus rigoureuse de ces économies, mais les choses continuent de traîner en longueur.

Le gouvernement a récemment fait adopter le projet de loi 165. Il a ainsi annulé l'aspect le plus controversé de la décision de la Commission, à savoir la suppression du subventionnement des raccordements de nouveaux clients par les clients existants. Le subventionnement restera donc en place, du moins pour le moment.

Enbridge a aussi demandé par voie de requête à la Commission de l'énergie de réexaminer d'autres éléments importants de sa décision, y compris son refus d'autoriser l'entreprise à récupérer des dépenses en capital antérieures se rapportant à la fusion d'Enbridge et d'Union Gas. L'examen de la requête avait été suspendu en attendant l'adoption du projet de loi 165, mais il vient de reprendre, avec le dépôt d'arguments écrits.

La phase 2 de l'affaire proprement dite avance lentement. Les interrogatoires oraux et écrits

portant sur la preuve factuelle se poursuivront jusqu'en juillet. Les questions clés de la phase 2 comprennent la hausse des dépenses en capital pour la période de 2025 à 2028, la formule d'établissement des tarifs de base pour ces années ainsi que les impacts pratiques de la transition énergétique. Une conférence de règlement est prévue pour septembre et une audience, si elle est nécessaire, aura probablement lieu en octobre. La phase 3, qui portera sur l'harmonisation des tarifs entre les secteurs auparavant desservis par Enbridge et Union Gas, devrait débuter plus tard cet automne.

Il semble maintenant qu'il faudra peut-être attendre 2025 avant de parvenir à un règlement définitif des principales questions concernant les tarifs d'Enbridge pour la période de 2024 à 2028. Il est intéressant de noter que notre leadership au cours de la phase 1 de cette affaire, l'une des plus complexes depuis des décennies, a été reconnu. En effet, dans une récente décision de suivi, la Commission a loué en ces termes notre travail et celui des représentants de l'Association des consommateurs industriels de gaz (ACIG) :

« Enbridge Gas a reconnu le leadership de la Coalition de l'énergie des écoles, mais il est clair que l'ACIG a aussi fait figure de leader parmi les intervenants. La Commission est convaincue que si les travaux de la phase 1 ont pu être aussi ciblés tout en étant très complets et aussi efficaces tout en étant très approfondis, c'est grâce au leadership proactif de ces intervenants. »

Enbridge Gas - Plan de conservation. Enbridge et la Commission de l'énergie ont tenu en juin une séance avec les parties prenantes pour examiner le budget et d'autres aspects du prochain plan de conservation (ou de gestion axée sur la demande) de l'entreprise, qui est censé s'appliquer à partir de 2025. Face à la résistance qu'elle a rencontrée, Enbridge a maintenant réduit le montant injustifiable qu'elle demandait en le faisant passer d'un milliard de dollars par an à un demi-milliard, ce qui est encore trois fois supérieur à son budget actuel. De nombreux groupes de clients continuent d'exprimer de sérieuses inquiétudes à ce sujet.

Enbridge devrait présenter son plan en octobre, et nous prendrons une part active à son examen.

Enbridge Gas - Renforcement du réseau dans le sud-ouest de l'Ontario. Enbridge a maintenant reçu l'autorisation de dépenser 358 M\$ pour alimenter presque exclusivement des serres et des centrales au gaz dans les régions de Leamington et de Windsor, tout en récupérant le coût annuel de cet investissement (environ 40 M\$) auprès de tous ses clients du sud de la province. Nous avons proposé que les clients bénéficiant de ces travaux assument l'essentiel de leur coût, mais la Commission de l'énergie a rejeté nos arguments.

AFFAIRES COURANTES - ÉLECTRICITÉ

Toronto Hydro - Tarifs de distribution - 2025-2029.

Toronto Hydro, qui dessert environ 900 écoles, demande l'approbation de nouveaux tarifs qui ajouteraient environ 16,1 M\$ aux factures des conseils scolaires sur cinq ans.

Une négociation marathon entre les intervenants et l'entreprise a eu lieu en juin. Notre avocat Mark Rubenstein a alors fait office de négociateur

principal pour les nombreux groupes de clients et groupes environnementaux participants.

Les résultats de cette négociation seront contenus dans un accord de règlement qui sera déposé à la Commission de l'énergie. Cet accord est en cours de rédaction. Jusqu'à ce qu'il soit finalisé et déposé, les résultats de la négociation restent confidentiels et nous ne pouvons pas les divulguer. L'accord devrait être rendu public au mois d'août.

Ontario Power Generation (OPG). OPG a récemment déposé une demande visant à clôturer divers comptes réglementaires et à effectuer des ajustements tarifaires à mi-parcours.

Le fonctionnement de la plupart des comptes réglementaires d'OPG est plutôt mécanique. Toutefois, grâce à une négociation sur des aspects particuliers de la demande, certains des calculs d'OPG ont été réduits d'un total de 33,8 M\$, **ce qui permettra aux écoles d'économiser environ 500 000 \$.**

Upper Canada Transmission (UCT). Cette entreprise a construit et exploite maintenant une grande ligne de transport dans le nord de l'Ontario (la ligne de jonction est-ouest), qui a été achevée en 2022. En partie à cause de la COVID-19, il y a eu un dépassement de coûts important qu'UCT cherchait à récupérer auprès de ses clients. Un règlement a été conclu dans lequel UCT a accepté, entre autres choses, de hausser de 30 M\$ la part du dépassement de coûts qu'elle va assumer. **Ce règlement devrait permettre aux écoles d'économiser un total de 230 000 \$ jusqu'à la fin de 2027.**

AUTRES QUESTIONS

Examen du coût du capital. Le coût du capital représente environ 20 % des factures réglementées de gaz naturel et d'électricité des conseils scolaires. Il est fixé par une formule qui tient compte des taux d'intérêt du marché, des taux de rendement du capital ajustés au risque et d'autres facteurs. La formule actuelle, adoptée en 2009 et modifiée en 2014, devait être révisée, et la Commission de l'énergie a donc entrepris des audiences d'intérêt général pour ce faire.

Une grande partie de la preuve qui sera présentée sera constituée de rapports d'experts en financement des services publics représentant les entreprises de ce secteur, la Commission de l'énergie et les groupes de clients.

Le dépôt des rapports d'experts et les interrogatoires préalables devraient être terminés d'ici la fin de l'été, et une audience devant durer une semaine est prévue pour la fin de septembre.

Comme par le passé, le débat se concentrera sur les détails techniques. Nos avocats Jay Shepherd et Mark Rubenstein ont de l'expérience en la matière et travailleront avec d'autres intervenants afin de maintenir le coût du capital à un niveau aussi bas que possible.

Examen du rôle des intervenants. À la fin de 2023, dans le cadre d'une longue liste de priorités en matière de politiques, le ministre de l'Énergie a ordonné à la Commission de l'énergie de revoir son processus relatif aux intervenants, en recherchant des moyens de réduire les coûts globaux de ce système. La Commission doit présenter un rapport au ministre au plus tard en septembre. Notre avocat Mark Rubenstein est membre du comité d'arbitrage de la Commission qui a été en mesure de fournir une première contribution à cet examen.

Notre position a toujours été claire. Bien que le processus existant puisse toujours être amélioré, cela ne peut pas se faire en limitant la capacité des groupes de clients, comme la Coalition de l'énergie des écoles, à examiner adéquatement les demandes des entreprises de services publics et à défendre les intérêts de leurs membres devant la Commission de l'énergie. Le système de réglementation ne représente qu'une fraction

infinitésimale du coût global que tous les consommateurs doivent payer pour l'énergie.

Cet examen doit notamment porter sur les processus de participation des clients en usage dans d'autres administrations publiques, le coût global du système actuel de participation des intervenants ainsi que les solutions de rechange qui pourraient être adoptées. Des consultants ont été retenus pour ce travail, mais leurs rapports préliminaires restent confidentiels.

Jay Shepherd
Mark Rubenstein
Jane Scott
Au nom de la Coalition de l'énergie des écoles

Vous avez des questions?

Communiquez avec une des personnes suivantes :
Brian McKay (sec@oesc-cseo.org)
Mark Rubenstein (mark@shepherdrubenstein.com)

La Coalition de l'énergie des écoles est inscrite à titre d'intervenant officiel auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario pour représenter les 72 conseils scolaires de l'Ontario. Son rôle est de protéger les intérêts financiers des conseils scolaires lorsque les entreprises qui distribuent du gaz naturel et de l'électricité demandent à la Commission d'approuver des hausses de leurs tarifs.

La Coalition est représentée par l'avocat Jay Shepherd, qui consulte régulièrement le directeur général de la CSEO.

*Le directeur général,
Ted Doherty
Courriel : solutions@oesc-cseo.org*